

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 Novembre et 28 Décembre 2015

Délibérations :

1/ Suite à des évolutions, une demande de révision « allégée » du PLU a été approuvée à l'unanimité : à Soubisergues, à Grisols

En raison de l'évolution de l'urbanisme qui sera à partir de 2019 de la compétence des intercommunalités (P.L.U.I.), il est nécessaire de corriger rapidement ces demandes.

2/ Vote des tarifs communaux 2016 à l'unanimité : les prix de l'eau, de l'assainissement, de la location de la salle polyvalente, concession cimetière, columbarium sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune (www.stgeorges15.fr)

3/ Renouvellement de la location du bien de section Soubisergues – Le Vernet à MORTET/ DUVAL pour une surface totale de 3135 m² à 80 € l'hectare.

4/ Renouvellement de l'indemnité de gardiennage de l'église fixée à 119,55 € pour l'année.

5/ Mr Georges BERTHET du Pirou souhaite rétrocéder gratuitement à la commune une parcelle cadastrée X92 d'une surface de 1 are 26 centiare, situé au bord d'un chemin communal avec à sa charge les frais de géomètre et de notaire. Approuvé à l'unanimité

6 / Une délibération concernant l'indemnité des élus a été votée afin de conserver les taux fixés aux dernières élections pour éviter d'appliquer le tarif conventionné qui est largement supérieur au taux pratiqué actuellement.

7 / Frais de participation aux coûts de fonctionnement des écoles publiques : au regard du compte administratif 2014 et du calcul du coût réel de fonctionnement de la ville de Saint-Flour : la participation de la commune va devoir fortement augmenter. Actuellement, la participation était de 325€ par enfant. Pour l'année suivante, le coût va passer à 360€. Un réajustement sur le budget de fonctionnement de plus 7000 € sera nécessaire pour l'année 2015.

Après de nombreux échanges, et avec beaucoup d'interrogations sur l'incidence que cela va impacter sur le budget à venir de la commune, les élus approuvent à la majorité. En effet, la commune n'ayant plus d'école depuis 2000, n'a pas de force de décision sur le tarif appliqué par la commune de Saint-Flour.

8/ Demandes d'Ouverture dominicale des commerces pour 2016 pour 3 dimanches de décembre 2016. Cela concerne les magasins Leclerc et Sport 2000. Délibération prise avec 13 Pour et 2 Contre.

9/ Le recensement aura lieu du 20 janvier au 21 février 2016, cela nécessite la création de 3 postes d'agents recenseurs, la commune percevra une dotation forfaitaire de 2370 €. Les 3 agents recenseurs seront Monique PAIZONT – Catherine SCHAAL– Benoît DEFAUCHEUX.

Informations

* Possibilité de mettre en place une taxe sur la cession à titre onéreux des terrains nus rendus constructibles : le conseil municipal décide de ne pas mettre en place cette taxe cette année.

* Proposition d'un achat d'un camion en remplacement de celui actuel, achat prévu au budget 2015. Les élus souhaitent consulter plusieurs entreprises pour pouvoir comparer.

* Un dégât des eaux est survenu au Pirou avant le compteur du propriétaire, la commune va faire le nécessaire auprès de la compagnie d'assurances pour la prise en charge des dégâts générés.

* A Cousergues : vente du terrain de CHARRADE/JULIEN, le notaire demande une consultation des ayants droits pour l'emprise d'un chemin de desserte entre les deux lots. Cette consultation se fera au même moment que la consultation pour le 2^{eme} terrain qui est en attente d'un acheteur.

* La distribution des 156 colis de Noël aux personnes âgées s'est bien déroulée avec un bon accueil des élus dans chaque maison.

A l'issue du Conseil Municipal, les élus ont partagé un moment convivial en dégustant la bûche de Noël.

Informations

* Lotissement Les Fontilles : La commune approuve le CRAC et renouvelle la convention avec la SEAU. Rappel : sur 21 lots cessibles depuis 2007, 16 ont été vendus. Il reste 5 lots. Le prix de vente est de 40 € le m2 avec le raccordement au réseau de chaleur bois

* Depuis juillet 2015, la commune a accordé 17 permis de construire.

* Le syndicat d'électrification propose un programme pour changer les 78 lampes à mercure d'éclairage public qui consomme énormément par des lampes à Led. Une décision sera prise en 2016.